****  ****

**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)**

**RAPPORT D’ACTIVITE DESCRIPTIF SUR LE PROGRAMME ANNUEL[[1]](#footnote-1)**

**PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: 1er JANVIER - 31 DecembRE 2013**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé du programme & Numéro du projet |  | Pays, Localité(s), Secteur(s) prioritaire(s) / Résultats stratégiques[[2]](#footnote-2) |
| * *Intitulé du programme*: Projet d’appui à l’Emploi des Jeunes et des Femmes dans l’agenda de consolidation de la paix en Guinée « Étude des opportunités dans les secteurs Minier et Agricole » * *Numéro du programme (le cas échéant):* * *Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d’affectation spéciale pluripartenaires*):[[3]](#footnote-3) *00*85994- PBF/GIN/D-2 | *(le cas échéant)*  *Pays/Région* : République de Guinée |
| *Domaine prioritaire/ résultats stratégiques :* Domaine Prioritaire 1 : Appui à la mise en œuvre des accords de paix et de dialogue politique ; Domaine Prioritaire 3 : Emploi des Jeunes et des femmes. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisation(s) participante(s) |  | Partenaires d’exécution |
| * *Organisations ayant perçu directement des fonds de la part du MPTF, dans le cadre de ce programme :*   UNICEF | * *Interlocuteurs nationaux (gouvernement, secteur privé, ONG, & autres) et autres organisations internationales :*   • Ministère de l’Emploi, de l’Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle  • Ministère de la Jeunesse, de l’Emploi des Jeunes et des Sports  • Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l’Enfance |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Coût du programme/du projet (en dollars) | |  | Durée du programme | |
| Contribution MPTF/JP (JP= Programme conjoint):   * *Par institution (le cas échéant)****:*** *UNICEF: 433.350 USD* |  |  | Durée totale (*en mois) :* 9 mois |  |
| Contribution des institutions   * *Par institution (le cas échéant)* |  |  | Date de démarrage[[4]](#footnote-4) *:* avril 2013 |  |
| Contribution du gouvernement  *(le cas échéant)* |  |  | Date de fin prévue à l’origine*[[5]](#footnote-5)* : 30 septembre 2013 |  |
| Autres contributions (donateurs)  *(le cas échéant)* |  |  | Date de fin réelle[[6]](#footnote-6) : mars 2014 |  |
| TOTAL: 433.350 USD |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Évaluation du programme /examen/évaluation à mi-parcours |  | Rapport soumis par |
| Évaluation/Examen - le cas échéant, *veuillez joindre* le document en question.  Oui Non Date: *jour/mois/année*  x  Rapport d’évaluation à mi-parcours *– veuillez joindre le document, le cas échéant.*  Oui Non Date: *jour/mois/année*  x | * Nom: Guirlène Frédéric * Titre: Chef Protection de l’Enfant * Organisation participante (principale): UNICEF * Adresse e-mail: gfrederic@unicef.org |

# 

Contents

[Liste des sigles et abréviations 3](#_Toc381187833)

[Résumé analytique 4](#_Toc381187834)

[But 4](#_Toc381187835)

[Résultats 5](#_Toc381187836)

[Evaluation de la performance à partir d’indicateurs: 7](file:///C:\Users\jdubois\Desktop\Unicef\PBF%20projet%20étude%20emploi%20J&F\rapport%20annuel%20MPTF.docx#_Toc381187837)

[Histoire d’une réussite précise : 9](#_Toc381187838)

[Dispositions de suivi 11](#_Toc381187839)

[Révisions programmatiques (le cas échéant) 12](#_Toc381187840)

[Ressources (facultatif) 12](#_Toc381187841)

# Liste des sigles et abréviations

AFD Agence Française de Développement

BM Banque Mondiale

PEJ2 Programme d’appui à l’emploi des Jeunes 2

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement Industriel

UNICEF Fond des Nations Unies pour l’Enfance

USAID Agence des Etats Unis pour le Développement

# RESUME ANALYTIQUE

Dans le cadre des activités du domaine prioritaire 3, « Emploi des Jeunes et des femmes » de la phase I du second plan prioritaire de consolidation de la paix, il était prévu la réalisation d’une étude sur les opportunités d’emploi pour les jeunes et les femmes dans les secteurs agricoles et miniers. L’histoire récente en Guinée a montré que ces deux secteurs pouvaient être source de conflits et constituer des menaces latentes au processus de paix. Il est aussi admis que le fort taux de chômage frappant notamment les jeunes peut être source de conflits en exposant ces groupes aux risques de manipulation politique. Le lien crucial entre l'emploi et consolidation de la paix est bien articulé dans la Politique des Nations Unies pour la création d'emplois post-conflit, la génération de revenus et de la réinsertion.

Quatre motivations majeures justifient cette consultation en deux phases :

1) les secteurs Minier et Agricole sont des priorités stratégiques du gouvernement Guinéen en matière de création de la croissance et de développement de l’emploi, notamment pour les jeunes et les femmes ;

2) l’absence d’études sur les secteurs porteurs d’emploi et la nécessité de développer une politique nationale d’emploi viable et cohérente intégrant la questions des couches vulnérables, notamment les jeunes et des femmes ;

3) l’engagement de la Commission de Consolidation de la paix et du Gouvernement Guinéen dans la déclaration d’engagements mutuels dans son chapitre concernant l’emploi des jeunes et des femmes;

4) l’opportunité de créer un nouveau type de partenariat secteur public-secteur privé-communautés qui pourrait contribuer à réduire les risques d’injustice sociale et les menaces de conflits au minimum, et à valoriser le potentiel que représentent les jeunes et les femmes comme pourvoyeurs de main d’œuvre et facteurs de stabilité.

Le rapport de l’étude sur les opportunités d’emploi pour les jeunes et les femmes dans les secteurs agricoles et miniers a été validé, le 21 février écoulé, par les Comités technique et de suivi de l’étude. Les résultats de cette étude, conformément aux planifications du projet, sont en train d’être utilisés pour l’élaboration du programme d’appui à l’emploi des jeunes et des femmes et du plan d’action y afférent. La validation officielle du programme et de son plan d’action, planifiée pour la fin de mars, sera la dernière étape du projet. Il est attendu que la mise en œuvre de ce programme contribue à faire baisser les tensions politiques, économiques et sociales, à redonner l’espoir aux jeunes et aux femmes et à restaurer la confiance entre l’État et les populations, notamment les jeunes et les femmes, favorisant ainsi la consolidation de la Paix.

# But

Le projet a pour objectif d’appuyer le Gouvernement et ses partenaires à se doter d’un portrait détaillé des opportunités et niches d’emploi dans les secteurs des mines et de l’agriculture - ainsi que dans les secteurs d’emploi connexes à ces deux secteurs - et à disposer d’un programme d’intervention et le plan d’action y afférent dans le domaine de l’emploi des jeunes (PEJ2) et des femmes en vue de favoriser la Consolidation de la Paix en contribuant à limiter les risques de crise et de violence. Les résultats attendus du programme sont : (i) le portrait des secteurs miniers et agricoles en termes d’opportunités d’emploi pour les jeunes et les femmes assorti d’un programme d’intervention et le plan d’action y afférent en lien avec la situation de consolidation de la Paix est réalisé ; (ii) les acteurs nationaux et les partenaires du public et du privé intervenants dans le domaine de la promotion de la Paix et de l’emploi des jeunes et des femmes sont informés et sensibilisés et le plan d’action est adopté ; (iii) le document du programme d’appui à l’emploi des jeunes et des femmes est actualisé selon le nouveau contexte socio politique et économique de la Guinée.

# Résultats

**Résultat 1 : Le portrait des secteurs miniers et agricoles en termes d’opportunités d’emploi pour les jeunes et les femmes assorti d’un programme d’intervention et le plan d’action y afférent en lien avec la situation de consolidation de la Paix est réalisé.**

Durant le premier semestre de 2013, les réalisations liées ce volet ont consisté en la mise en place et la dynamisation des comités de gestion du projet : le Comité technique a démontré une grande efficacité dans l’accompagnement du processus de recherche et recrutement d’expertises pour mener l’étude et l’analyse technique des produits soumis. Le Comité de suivi s’est réuni une fois durant cette période afin de prendre connaissance du projet et du rôle de cette structure dans la gestion du projet.

Le cabinet de consultation recruté par appel d’offres pour mener l’étude et élaborer le programme est le Groupement de Cabinets BUDEC-FACE. Il a soumis une méthodologie d’enquête qui a été approuvée par le Comité technique puis partagé avec le Comité de suivi. BUDEC-FACE a ensuite démarré ses activités par la formation de 12 agents enquêteurs sur base d’un guide de formation et de la méthodologie d’enquête validés par le Comité technique. Un rapport de formation a été aussi partagé avec le Comité technique et le Comité de suivi. Le démarrage des enquêtes a été retardé en raison du contexte électoral perturbé d’avant les élections.

Les enquêtes de terrain, réalisées dans toutes les régions administratives guinéennes, au cours du mois d’octobre 2013, ont permis de fournir un rapport détaillé contenant l’analyse des besoins d’emploi en général et des jeunes et des femmes en particulier ainsi que l’identification des opportunités non exploitées dans les secteurs concernés (portraits des secteurs concernés en termes de possibilité d’emploi).

La première version du rapport soumis vers la fin du mois de janvier a été présentée au Comité technique dans une séance d’analyse préliminaire, le 7 février 2014. Cette première version a été jugée techniquement assez satisfaisante. Elle a fait l’objet de commentaires et recommandations visant à mieux étoffer l’analyse. La 2ème version du rapport déposé le 17 février a l’objet d’une 2ème séance de validation technique par les deux comités, le 21 février 2014, respectivement le Comité technique et le Comité de suivi. A cette rencontre de validation prenaient part la majorité des membres des deux comités, soit environ une quinzaine de membres, notamment de l'USAID, la Banque Mondiale, l’Agence Française de Coopération (AFD), l’UNICEF, l'ONUDI, PBF, l'OIM, les trois Secrétaires Généraux, respectivement des Ministères de l'Action Sociale, de la Jeunesse, de l'Enseignement Technique ainsi que leurs cadres techniques concernés de ces trois ministères.

Cette version du rapport a été validée par les deux comités qui ont jugé qu'il n'était pas nécessaire de refaire un atelier de validation officiel, tel que c'était prévu dans le projet afin de réunir à nouveau, en particulier, les mêmes participants pour approuver l'étude une 2ème fois.

Cette validation est toutefois conditionnée par la prise en compte par le Cabinet de consultation, dans la version finale du rapport, des recommandations finales formulées dans ladite rencontre lesquelles, dans l'ensemble, ne remettaient pas en question la qualité du rapport.

D'un point de vue administratif, la version finale du rapport sera revue par l'UNICEF et les autres membres des 2 Comités, par voie électronique, pour vérification de la prise en compte de ces recommandations. Par conséquent, il a été demandé au Cabinet trois actions:

-Finaliser et soumettre une nouvelle version du rapport de l'étude prenant en compte les recommandations issues de la rencontre du 21 février.

-Elaborer le programme sur l'emploi des jeunes et des femmes et son plan d'action lesquels seront soumis à la pré-validation du Comité Technique.

- Soumettre à la validation officielle, dans un atelier officiel élargi, une 2ème version du programme et de son plan d'action prenant en considération les commentaires du Comité Technique. Cet atelier élargi devra réunir notamment les membres des 2 Comités, les représentants d'autres secteurs concernés (dont le secteur privé, l'agriculture et les mines), sous le parrainage si possible, du Premier Ministre.

Il est à noter que le 27 février, le Cabinet a soumis une version finale du rapport d’étude qui sera partagé avec l’ensemble des membres des deux comités de gestion de l’étude, pour vérification de la prise en considération des recommandations du 21 février.

**Résultat 2 : Les acteurs nationaux et les partenaires du public et du privé intervenants dans le domaine de la promotion de la Paix et de l’emploi des jeunes et des femmes sont informés et sensibilisés et le plan d’action est adopté.**

Cinq ateliers de vulgarisation et d’échange du deuxième programme d’appui à l’emploi des jeunes ont été réalisés, du 15 au 22 mai 2013, incluant un atelier national ayant réuni 96 participants et quatre ateliers régionaux. Les ateliers régionaux ont été tenus respectivement à Labé, Nzérékoré, Kindia et Kankan et ont rassemblé un total de 276 participants. Ces participants ont été principalement les représentants des départements ministériels concernés par les questions d’insertion socioprofessionnelle et économique des jeunes, les représentants des structures de promotion de l’emploi, les associations et réseaux d’associations de Jeunesse, les Membres de la Commission Interministérielle d’Elaboration et de Suivi du Programme d’Emploi des Jeunes, les représentants des partenaires techniques et financiers, des sociétés privées, les ONG, les Institutions nationales et internationales, les représentants des structures faîtières des travailleurs et des employeurs et les représentants des Institutions de Micro finances. Le thèmes traités ont porté sur : (i) la situation de l’emploi des jeunes en Guinée laquelle a été analysée de manière exhaustive et fait l’objet de débats intéressés, (ii) l’historique du programme d’appui à l’emploi des jeunes et les résultats obtenus de la première phase, (iii) les axes majeurs et les actions du deuxième programme. Ces ateliers ont permis aux populations d’accéder aux informations sur les initiatives du gouvernement en faveur de l’emploi des jeunes. Celles-ci ont toutefois exprimé leurs préoccupations quant aux capacités du Gouvernement à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre effective d’un tel programme.

De plus, une série d’entretiens avec les autorités des besoins d’emploi réalisée au niveau central, local ainsi qu’avec le secteur privé, a permis d’informer les acteurs concernés sur le but de l’enquête et l’établissement, dans un futur proche, d’un plan d’action sur l’emploi des jeunes et des femmes dans les secteurs agricoles et miniers.

**Résultat 3 : Le document du programme d’appui à l’emploi des jeunes et des femmes est actualisé selon le nouveau contexte socio politique et économique de la Guinée.**

Non applicable pour le moment.

***Évaluation qualitative:*** *Fournir une évaluation qualitative du niveau de réussite du projet, de ses contributions aux résultats du programme, et indiquer si les* ***causes et principaux moteurs du conflit*** *ont été traités avec succès ou non.*

Lors de la mise en œuvre du volet Élaboration du second programme d’appui à l’emploi des jeunes (PEJ2), il a été reporté par le Ministère de la Jeunesse un enthousiasme des participants aux ateliers de vulgarisation du deuxième programme d’appui à l’emploi des jeunes. Ces ateliers ont permis de redynamiser le cadre d’échange sur l’emploi des jeunes dans le pays et d’impliquer réellement les concernés dans la réflexion sur les moyens et les stratégies pour une vraie synergie d’action, à l’échelle nationale, en faveur de l’insertion des jeunes.

**ii) Evaluation de la performance à partir d’indicateurs:**

Sur la base du **Cadre de résultats du Descriptif de projet / des programmes de travail annuels,** fournir**,** dans le tableau ci-dessous, une actualisation soulignant la conformité des résultats et des produits avec les indicateurs. À défaut de données concernant les indicateurs, préciser les raisons de ce manque.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs de performance** | **Situation de référence**  **(2013)** | **Indicateurs**  **cibles**  **(2014)** | **Indicateurs atteints** | **Raisons**  **d’éventuel(s)**  **écart(s)** | **Source de vérification** | **Commentaires**  **éventuels** |
| **Objective stratégique (PPCP)**  Le Gouvernement dispose d’un diagnostic et d’un plan d’action dans le secteur de l’emploi visant les groupes les plus à risque (les jeunes et les femmes) | Indicateur (1)  % accru de jeunes et de femmes à risques d’instabilité ayant accès à l’emploi notamment dans le secteur des mines et de l’agriculture | A déterminer dans le programme | ND | Non applicable à ce stade |  |  |  |
| **Secteur d’intervention: Effet escompté** | Indicateur 1.1 |  |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2 |  |  |  |  |  |  |
| **R**é**sultats immédiats (1)**  Le portrait des opportunités d’emploi dans les secteurs concernés est réalisé et validé  Le plan d’action pour l’emploi des jeunes et des femmes dans le secteur des mines et de l’Agriculture est adopté | **1.1.1**  Le rapport d’étude est adopté | Non | Oui | Le rapport d’étude a été validé sous réserve de la prise en compte des recommandations des deux comités de gestion de l’étude  La version finale est déposée et en attente d’adoption finale du Comité Technique |  |  | Le retard dans la soumission du rapport d’étude (soumis le 22/01/14) du au contexte électoral perturbé, a automatiquement décalé l’élaboration du programme sur l’emploi des jeunes et du plan d’action y afférent. |
| **1.1.2**  Nombre de participants aux ateliers et fora par groupe d’acteurs | ND | ND | Au moins 6 membres du Comité Technique réunis au moins 5 fois pour accompagner la réalisation de l’étude  Environ 15 participants des 2 comités réunis à trois reprises |  |  |  |
| **Résultat immédiat (2)**  Le Plan d’action pour l’emploi des jeunes et des femmes pour le secteur des mines et de l’agriculture est vulgarisé | 2.2.1  # de participants aux ateliers et fora de vulgarisation | ND | ND | Non applicable à ce stade |  |  |  |
| 2.2.2  # d’ateliers et de fora organisés | ND | ND | Non applicable à ce stade |  |  |  |
| 2.2.3  # d’exemplaires du PA distribués  # débats et émissions diffusés | ND | ND | Non applicable à ce stade |  |  |  |
| **Résultat immédiat (3)**  Le document du PEJ2 est Édité, diffusé  Le PEJ2 est vulgarisé | # de participants aux atelier et séances de consultation, concertation  # de copies éditées et diffusées | 0  0 | ND | 372  ND |  |  |  |

**iii) Histoires d’une réussite précise**

Les enquêtes de terrain menées lors de la réalisation de l’étude sur les opportunités d’emploi dans les secteurs miniers et agricoles pour les jeunes et les femmes ont été l’occasion de faire ressortir des dynamiques d’actions dans le domaine agricole.

A Kankan, Mme Sitan DIAKITE (Responsable du groupement des productrices de beurre de karité) a commencé par autofinancer son petit commerce du beurre de karité :elle achetait dans les marchés hebdomadaires ruraux afin de revendre le beurre en l’état dans la ville de Kankan. Avec l’afflux de la clientèle, elle a eu l’idée de monter un magasin de stocks. L’augmentation de l’activité l’a amenée à s’associer avec d’autres femmes d’où la genèse de leur groupement. Actuellement l’importance du groupement s’est accrue et il compte 32 membres. Leur stock de beurre de karité varie entre 4 et 10 tonnes qui s’écoulent entre une semaine à un mois. Les femmes du groupement avouent éprouver d’énormes difficultés dans le traitement du beurre après collecte car elles ne disposent pas d’équipement et de matériels adéquats.

A Beyla, Aliou Barry, orphelin de mère (depuis 2002) et de père (depuis 2004), né en 1995 à Beyla où il a toujours vécu, a eu une enfance difficile. Il ne mangeait pas à sa faim, manquait d’habillement et n’étais pas scolarisé : il travaillait tout le temps dans les champs de son oncle jusqu’à 13 ans alors même que son rêve était d’aller à l’école, ce que son oncle ne lui a jamais permis. A 14 ans il a déserté le domicile de son oncle pour rejoindre un groupe de délinquants qui volaient les ressources des orpailleurs.

En 2009, il a été recruté de manière illégale dans l’armée et a suivi une formation militaire à Kaléah (Forécariah). Avec le départ du président Daddis Camara, il a été démobilisé et est retourné à Beyla sans aucune ressource. En 2012, il a commencé a bénéficier d’un appui de l’UNICEF à travers un projet PBF et entamé une formation professionnelle en apiculture avec un appui en langue française et un soutien psycho-social. Il a obtenu son diplôme en Agriculture spécialisée en Apiculture en janvier 2014. Il est maintenant capable de dialoguer en français, monter un plan d’affaire et monter de petits projets en agriculture.

Depuis, à Beyla, il gère une boutique de vente de chaussures homme où, en plus des repas quotidiens, il arrive à économiser environ 50 000GNF par semaine. Cette activité va lui permettre de réaliser son projet professionnel : mettre en place une unité d’apiculture à Beyla. Il a monté un projet intitulé : « *Mise en œuvre d’une unité d’apiculture à Beyla : production, transformation et commercialisation du miel ».* Il n’a pour le moment reçu aucun appui financier pour son projet mais espère un petit soutien pour arriver à atteindre un niveau de production de miel acceptable pour une meilleure commercialisation.

De nombreux guinéen (ne)s, à l’instar des personnes présentées ci-dessus, font preuve d’un esprit d’initiative et d’innovation qui, avec un petit appui, pourrait permettre un développement économique de leur famille et de leur communauté. C’est justement dans cette optique que le projet va permettre l’essor d’un programme d’interventions et d’un plan d’actions pour développer les opportunités d’emploi dans les secteurs miniers et agricoles. Ce programme d’intervention devra prendre en compte les constats qui ont été faits dans l’étude et les perspectives proposées afin d’améliorer et de contribuer à une meilleure employabilité des jeunes et des femmes dans les secteurs miniers et agricole.

1. **Dispositions de suivi**

La gestion de ce projet est assurée par deux structures distinctes : i) un Comité technique chargé de l’accompagnement des différentes étapes de mise en œuvre du projet et de la validation technique des différents résultats et produits attendus, sous le leadership conjoint du ministère de l’Emploi, de la Formation Professionnelle et de l’Enseignement technique et de l’UNICEF ; ii) un Comité de suivi en charge du suivi opérationnel des activités et de la validation finale des produits attendus du projet dont la présidence est assurée par le Ministre de l’Emploi, de la Formation Professionnelle et de l’Enseignement technique. Le Comité technique regroupe les Secrétaires Généraux respectifs du Ministère de l’Emploi, de la formation professionnelle et de l’enseignement technique, du Ministère de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes de l’Emploi des Jeunes et des Sports et du Ministère d’État des Affaires Sociales et de la Promotion féminine et de l’Enfance, les représentants des Chambres des Mines et d’Agriculture, de la Coordination du Système des Nations Unies et de l’UNICEF. Outre les représentants des entités ci-dessus cités, le Comité de suivi réunit les principaux partenaires techniques et financiers, notamment l’Union Européenne, la Banque mondiale, l’AFD et l’USAID, deux agences des Nations Unies, notamment le PNUD et l’ONUDI, un représentant d’une organisation de jeunes et un représentant d’une organisation de femmes.

Le principal enseignement tiré de la gestion de ce projet est qu’en raison de la disponibilité limitée d’expertises qualifiées ou intéressées dans les études du marché de l’emploi, il serait nécessaire, pour des études similaires, de prévoir une durée de publication des offres de consultation sur une période relativement longue, au moins un mois et multiplier les sites de publications, à l’échelle nationale et internationale. Le comité technique a dû, à deux reprises, prolonger la période de publication de la consultation pour cette étude, à cause du nombre très limité et de la faible qualité des dossiers reçus à la suite de la publication d’appel d’offres initiale. Le réseau des institutions membres des comités de gestion du projet ont été ainsi mis à contribution lors de la seconde publication. En outre, les termes de référence de l’étude n’ayant pas été assez explicites dans ces orientations méthodologiques, sur les six offres reçues, seulement une a pu donner une méthodologie de qualité acceptable. Cela a limité les options de comparaison technique.

Les trois bureaux terrain de l’UNICEF ont été étroitement associés au suivi de la réalisation des enquêtes dans leurs régions d’intervention respective. Le dispositif des bureaux de zone de l’UNICEF a aussi été mis à contribution afin d’assurer une participation effective des populations dans le processus de réalisation de l’étude notamment à la phase des enqu6etes. Ce mécanisme de suivi et de supervision a aussi été utilisé lors de la mise en œuvre du volet Élaboration du second programme d’appui à l’emploi des jeunes (PEJ2) exécuté par le Ministère de la Jeunesse.

• *Rendre compte des évaluations ou études entreprises.* Non applicable

1. **Révisions programmatiques (le cas échéant)**

La principale difficulté rencontrée dans la mise en œuvre du projet a été liée aux limitations du marché en termes de disponibilité d’expertises qualifiées ou intéressées à conduire l’étude. Grâce à la mobilisation des membres des comités de gestion du projet, quelques dossiers ont été reçus dont un seul ayant démontré le niveau d’expertise recherché. Le retard accusé dans le choix du cabinet d’étude a impacté le chronogramme du projet et a différé la réalisation de l’étude sur les opportunités d’emplois et, par la même occasion, l’établissement et la mise en place du plan d’action.

Le contexte électoral perturbé avant les élections a aussi entraîné un retard dans la réalisation des enquêtes sur le terrain, ce qui a contribué à retarder la réalisation de l’ensemble du projet.

**V. Ressources (facultatif)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Fonds du PBF approuvés (par résultat du PP)** | **Fonds du PP alloués pour les activités non inclus overhead (UNICEF)** | **Fonds utilisés** | **Fonds engagés à dépenser** | **Fonds totalement dépensés** | **Balance non-utilisée** |
| |  | | --- | | **$.433,350** | | **$ $404,957** | **$ 433,350** | **$344,217** | **$89,133** | **0** |

**Trouver ci-après le tableau détaillé sur l’utilisation des fonds non inclus la ligne Overhead de 7% :**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Funds Utilized en 2013 (programme funds) non inclus overhead** |
| **Cost Category** |
| CONTRACTUAL SERVICES | $178,941 |
| EQUIPMENT, VEHICLES AND FURNITURE | $23,986 |
| GENERAL OPERATING + OTHER DIRECT COSTS | $4,703 |
| INCREMENTAL INDIRECT COST | $0 |
| STAFF AND OTHER PERSONNEL COSTS | $30,927 |
| SUPPLIES AND COMMODITIES | $5,005 |
| TRANSFERS AND GRANTS TO COUNTERPARTS | $147,942 |
| TRAVEL | $13,453 |
| **Total** | **$404,957** |

**ANNEXES**

 

1. Le mot « programme » représente globalement l’ensemble des programmes, des programmes conjoints et des projets. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les « résultats stratégiques », tels qu’ils sont définis dans le Plan directeur du PBF (PMP), le Plan des priorités ou le Descriptif de projet. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org), l’expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est utilisée. [↑](#footnote-ref-3)
4. La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d’Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/) [↑](#footnote-ref-4)
5. Conformément à l’approbation du Descriptif de projet original par l’instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur. [↑](#footnote-ref-5)
6. S’il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée devrait figurer à cet endroit. À défaut d’approbation d’une quelconque extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l’origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c’est-à-dire la date d’achèvement de l’ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés. Concernant le Mémorandum d’accord, les organisations participantes doivent signaler au Bureau du MPTF que tel ou tel programme arrive au terme de ses activités opérationnelles. [↑](#footnote-ref-6)